TOUT ÉLOGE
EST SUPERFLU,
EN-PRÉSENCE
des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de
GOUTTE, RHUMATISMES,
Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable
PAIN-EXPELLER
A L'ANCRE
C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «Ancre». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.
F. AD. RICHTER & Cie.,
Olten (Suisse), Rudolstadt, *New-York, 310 Broadway*, Londres E.C.

d'Illfurth
Illkirch),
a meilleure connue jusqu'à
YVONAND, garantie
D'AARAU pour conduite
gypse, briques, drains, etc.
, pour le bétail, à 9 fr. les [100
VAILLAZ, à Romont.

oments
de *PRINTEMPS*
S de SEMENCES
ix. — Prix modérés. [167
X-*BLANCHE*, à *Bulle*.

ENDRE
mille pieds de *foin* et *re-*
alité, à consommer sur place
GILLARD, entrepreneur, à [741

vendre :
foin et *regain* de pre-
onsommer sur place ou à
frères TERCIER, à Vu- [186

de vachers
si que des fromagers-beur-
centrifuge. Adr. Agence
y 4, Genève. Timbre pour [258

VENDRE
colte d'environ 6 poses de
de première qualité, chez
, à Marsens. [259

nde une fille
isine et les travaux du
eau du journal. [254

eune fille
une place comme bonne
rait entrer de suite.
eau du journal. [240

ENDRE
ons Crédit foncier
GILLET, avocat, Bulle.

OUER
n joli *logement*. [154
HARD, horloger, Bulle.

ouer :
nt. [247
ET-BERTHET, à Bulle.

VETÉ !!!
UNIVERSEL
ss-Staufer
t *sans rival* pour
iets cassés, soit verre,
de table et de cuisine,
l, corne, bois, papier,
, etc.
le *65* cent. et *1* fr.
district : Imprimerie de

, imprimeur-éditeur.

2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

DIXIÈME ANNÉE — N° 31 | En avant la Grue! | SAMEDI 18 AVRIL 1891

LA GRUYÈRE

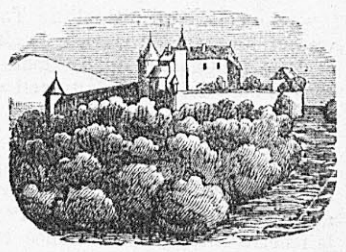

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 17 avril 1891.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Le Conseil national a rejeté par 64 voix contre 42 le postulat concernant une école supérieure de commerce.

La Chambre a procédé à un troisième tour de scrutin sur le siège du Musée national. Voici le résultat : Bulletins distribués 141. Retrouvés 139. Blancs 3. Valables 136. Majorité absolue 69. Berne est maintenu par 70 voix ; Zurich en obtient 66.

Rien de fait.

Le débat sur le monopole des billets de banque est repris et n'est pas encore terminé.

L'opposition contre le monopole des banques grossit.

On trouve généralement que l'affaire a été lancé avec trop de précipitation et qu'elle n'est pas assez étudiée.

* * *

Le Conseil des Etats est saisi d'une pétition de la Société *Freiland*, demandant le monopole des forces motrices par eaux. Renvoyé au Conseil fédéral.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre du comité genevois de la fête de gymnastique invitant le Conseil des Etats à se faire représenter.

L'adhésion est votée à la loi fédérale sur la répartition des recettes du monopole des alcools entre les cantons, pendant la période transitoire de 1891 à 1895.

Vote sur le Musée national : Berne 6 voix, Zurich 33. Ce vote est déclaré définitif. Le Conseil National devra donc céder, sinon nous n'aurons pas de Musée national.

* * *

L'Assemblée fédérale a rejeté le recours en grâce de Siegfried Scharli, employé postal, condamné pour vol.

Le Conseil national a accordé un crédit de 62,100 fr. pour l'achat d'une nouvelle parcelle de terrain pour le bâtiment des postes à Zurich.

* * *

Résultat de la nouvelle votation d'hier du Conseil national sur le siège du Musée national : Bulletins distribués 139 : bulletins rentrés 139, dont 4 blancs. Majorité 68.

Berne obtient 71 voix, Zurich reste à 64. A une faible majorité, le Conseil national décide que cette votation n'est pas définitive. Les députés bernois se prononcent dans ce sens.

On sait que le Conseil des Etats a déclaré définitif son vote quasi-unanime en faveur de Zurich.

On croit que des négociations vont s'ouvrir entre les deux villes pour partager le Musée national.

Assises fédérales. — C'est à Zurich que siégeront les assises fédérales devant lesquelles sont renvoyés les 21 Tessinois impliqués dans l'affaire du 11 septembre. Les débats seront dirigés par le juge fédéral Olgiati.

Fabriques. — M. H. Etienne, à Neuchâtel, inspecteur des fabriques du IIe arrondissement, obtient, sur sa demande, avec remerciements pour les services rendus, sa démission de ses fonctions.

Zurich. — Lundi a eu lieu dans l'église de Bülach une assemblée des paysans de la contrée. Après une vive discussion, la réunion a voté la constitution d'une union de district des paysans. Plus de 1000 paysans se sont fait inscrire aussitôt. L'association sera représentée par un organe : la *Fédération des paysans*.

Berne. — Le *Schweizerische Sozialdemokrat* nous apprend que les comités réunis des associations ouvrières de Berne ont décidé de fêter le 1er mai comme l'année dernière, c'est-à-dire qu'un cortège parcourra les principales rues de la ville, l'après-midi.

En outre, des discours de fête seront prononcés et il y aura, le soir, assemblée familière.

Les citoyens qui voudront manifester toute la journée pourront se rendre, le matin, à la Métropole où M. le professeur Vogt fera une conférence.

Deux grands discours seront prononcés, simultanément, sur la place de l'Orphelinat et sur la place des Ours, car le grand nombre des manifestants obligera le cortège de se diviser en deux bandes.

— Les histoires d'enfants volés par des bohémiens, dit le *Démocrate* de Delémont, ne sont pas toujours des fables, quoiqu'on affecte, parfois, de ne leur attacher aucun crédit. La police de Delémont vient de faire à cet égard une découverte qui prouve qu'en ces matières les recherches sont hérissées de difficultés. C'est ainsi que, samedi, un jeune garçon de 14 ans, qui se trouvait avec une famille de vanniers ambulants, a été reconnu pour être une fille. Elle fume la pipe et le cigare avec une parfaite aisance. Cependant sa figure mignonne la trahissait ; elle a des traits fins et ne peut donner que des renseignements vagues sur son origine ; elle parle l'allemand et le français. Signe caractéristique : une cicatrice indique qu'on lui a déchiré les oreilles pour en enlever les boucles. Les vanniers l'ont recueillie dans le canton d'Argovie, mais elle a dû habiter le canton de Vaud. Une enquête s'instruit pour rapatrier, si possible, cette enfant.

Tessin. — Mardi est arrivée de Berne, pour être transmise à l'autorité cantonale tessinoise, la demande d'extradition du lieutenant Livraghi. Les chefs d'accusation sont les suivants : homicide commis sur cinq habitants, concussions, calomnies, spéculations, vols d'objets d'or et d'argent au chef indigène Cantebaï. Le Conseil fédéral n'a joint aucun préavis à la demande ; il dit qu'il s'en rapportera à la décision du Tribunal fédéral.

L'avocat Rucca fera opposition au renvoi devant le Tribunal fédéral. On ne pense pas que l'affaire puisse être terminée avant un mois.

Appenzell Rh.-Ext. — M. Théodore Meier, secrétaire municipal de Trogen depuis de longues années, a été arrêté samedi dernier. Il est accusé, disent les *Basler Nachrichten*, d'avoir commis des détournements pour une somme qu'on croit s'élever à 100,000 fr.

Genève. — Le Comité d'organisation de la Fête fédérale de gymnastique a décidé d'inviter à y prendre part M. le général Pelloux, ministre de la guerre du royaume d'Italie, pris en sa qualité de président des sociétés de gymnastique d'Italie.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le général Appert, ancien ambassadeur en Russie, est mort à Paris.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 3

LE DRAPEAU

PAR

JULES CLARETIE

Lorsqu'ils se rappelaient cette journée terrible, ou plutôt l'heure crépusculaire où, tout étant perdu, n'ayant plus autour d'eux que la mort, ils avaient résisté jusqu'à la fin, le sang aux yeux, l'injure à la bouche, la main crispée sur la garde d'une épée qu'ils eussent brisée et non rendue ; lorsqu'ils évoquaient cette dernière scène du drame dont ils avaient été les acteurs, ces tas de morts aux formes bizarres, ce ciel incendié, cette plaine immense, ce fourmillement à la fois rouge des uniformes britanniques et noir des uniformes prussiens, cette ligne de feu enveloppant ce carré d'hommes décidés à périr, puis ce drapeau déchiré, cette hampe cassée, cet étendard disputé à l'ennemi et sauvé de son atteinte ; lorsqu'ils se disaient : « Nous avons fait cela, » Fougerel et Malapeyre relevaient le front, se regardaient avec des yeux brillants et se tendaient la main, en se répétant : « Au moins, ils ne l'ont pas pris, le drapeau des grenadiers de la garde ! »

Cette idée était la consolation, ce fait d'armes la consécration de leur vie. Retraités, inutiles, bons maintenant à faire des invalides, ils se disaient du moins qu'eux seuls, d'un même accord, avaient vengé l'honneur du pays et celui du régiment. Aussi bien, lorsqu'ils causaient de ce passé, les deux capitaines souriaient, Fougerel se frottait les mains, et Malapeyre, en se caressant la moustache : — « Allons, vieux, un verre de madère à la santé du drapeau ! Tu ne peux pas lui refuser ça ! »

Ainsi vivaient humblement, doucement, apaisés et contents, ces hommes qui avaient ouvert leurs veines pour faire de la pourpre à un capitaine d'aventure et qui eussent voulu donner leur vie pour éviter une défaite à la France.

III

Un soir qu'ils étaient assis à leur table accoutumée, — Fougerel, fumant sa pipe d'écume et écoutant le bruit des billes d'ivoire roulant sur le billard, — Malapeyre, qui lisait le journal venu de Paris, fit tout à coup un mouvement sur sa chaise, poussa un cri étouffé, et laissa tomber sur la table de marbre le journal qu'il tenait à la main.

Au geste de son ami, Fougerel avait regardé Malapeyre d'un air à la fois étonné et inquiet. Malapeyre était livide ; sa lèvre inférieure remuait nerveusement sous sa moustache. Il avait l'air d'un homme qui étouffe.

— Eh bien ! quoi ? dit Fougerel ; qu'as-tu donc ?

— Ce que j'ai ? fit Malapeyre.

Il voulut parler : la voix s'arrêta dans sa gorge ; il prit le journal avec colère, et, désignant d'un doigt tremblant quelques lignes à Fougerel, il ne prononça que ce seul mot :

— Lis !

Fougerel hocha la tête, se disant que c'était sans doute encore un compagnon du vieux temps qui venait de mourir — et la seule préoccupation du soldat était de savoir le nom de celui qui partait, — lorsque, en regardant le passage des *faits divers* que lui signalait Malapeyre, il sentit lui courir sur la peau un frisson étrange et plein de colère. Un flot de sang lui monta brusquement aux oreilles et aux yeux. On lui eût donné un coup de crosse sur la nuque, il n'eût pas été plus étourdi.

— Est-ce possible ! dit-il d'un air effaré. Comment ! comment !... Ils l'ont eu ?

— Lis, répéta Malapeyre d'un ton sombre.

Fougerel relut, scanda un à un les mots imprimés. C'était un extrait de la *Gazette de Berlin*, qui contenait ce qui suit : « On vient de réparer, à la *Garnisons-Kirche*, à Potsdam, le tombeau du Grand Frédéric. Au-dessus du mausolée, on a disposé circulairement les drapeaux français pris à Waterloo, et parmi lesquels se trouvent l'aigle des dragons de l'impératrice, celle des voltigeurs et l'aigle du Ier régiment des grenadiers de la garde. »

— Le drapeau ! dit Fougerel en s'interrompant, ils ont le drapeau !

— Continue, répond Malapeyre, qui regardait son ami avec des yeux fixes.

— « Ce dernier étendard (le nôtre, dit Fougerel avec colère) avait été ramassé sur le champ de bataille, le 18 juin 1815. Ses défenseurs l'avaient déchiré, puis littéralement enterré, et c'est le lendemain seulement qu'on en a retrouvé les lambeaux en creusant, pour enfouir les morts, les environs de la chaussée de Genappe. La princesse de Hohenlohe a reconnu de ses propres mains ce glorieux trophée, qui orne maintenant

— Le conseil municipal de Toulouse a émis un vœu en faveur de la journée de travail de 8 heures et de la désignation du 1er mai comme jour férié, sous le nom de « Fête du travail ».

Belgique. — Un formidable incendie a éclaté chez un marchand de cigares de la chaussée d'Anvers, à Lacken. Quand les pompiers sont arrivés, tout le rez-de-chaussée était enflammé. Une femme, après avoir jeté son enfant du 1er étage, a sauté par la fenêtre et a été contusionnée légèrement. Au 2me étage, une autre femme a jeté ses cinq enfants, puis a sauté elle-même et s'est blessée grièvement. Après l'incendie, les pompiers ont trouvé quatre cadavres.

Italie. — Le correspondant berlinois du *Standard* dit que l'Italie a entamé des négociations avec des banques berlinoises pour un nouvel emprunt de 500 millions.

— Une grande réunion d'ouvriers, à Bologne, a décidé de fêter le 1er mai. Elle a voté une résolution invitant les patrons à fermer leurs ateliers et usines ce jour-là, décidé d'afficher et de distribuer des circulaires pour inviter la population à assister à la manifestation qui aura lieu pour réclamer la journée de huit heures.

Allemagne. — Trois officiers japonais, le lieutenant-colonel Nambu et le capitaine Osako, tous trois de Tokio, sont arrivés à Mayence dans le but de compléter leur instruction militaire en s'incorporant pour quelque temps à l'armée allemande. Il a été décidé qu'ils feront leur service dans le 88e régiment d'infanterie, dont le commandant a fait un long séjour au Japon et qui parle très bien le japonais.

— Le résultat de l'élection d'un député au Reichstag n'est pas encore complet. Voici le résultat de 81 cercles : M. de Bismarck, 6481 voix ; M. Adloff, 2158 ; M. Platten, 2577 ; M. Schmalfeld, socialiste, 3664. Il y aura certainement ballottage.

Autriche-Hongrie. — Des dépêches privées de Charkow disent que la grande-duchesse Olga s'est suicidée. N'ayant pu réussir à obtenir le pardon du czar pour son fils le grand-duc Michel, qui vient de se marier morganatiquement et a été pour ce fait destitué de tous ses grades, elle en éprouva un chagrin si vif que sa raison en a été affectée. Elle avait annoncé à l'empereur qu'elle allait se retirer en Crimée.

Le prêtre orthodoxe qui l'a marié sera renvoyé du service ecclésiastique.

Etats-Unis. — Donnant suite à ses menaces, le baron de Fava, ministre d'Italie à Washington, a quitté son poste. Il s'est embarqué samedi dernier à New-York et débarquera dimanche au Havre.

De son côté, le gouvernement des Etats-Unis va rappeler M. Porter, son ministre à Rome.

— Un incendie a détruit un grand magasin d'histoire naturelle de Chicago. Les dégâts s'élèvent à environ un million. Un agent de police a évité une grande catastrophe en forçant, le revolver au poing, les spectateurs effarés à sortir en ordre.

— Des troubles sérieux ont éclaté à Charlotte, dans la Caroline du Nord, entre blancs et nègres. Plusieurs nègres ont été tués.

République Argentine. — Un décret du président de la République Argentine suspend la construction des chemins de fer nationaux. La plupart des ingénieurs suisses qui travaillaient à ces lignes sont de retour dans leur pays.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 11 avril 1891.* — On autorise les communes de Montillier et d'Orsonnens à vendre divers immeubles, celle de Meyriez à lever un impôt et celle de Tavel à contracter un emprunt hypothécaire.

— Les statuts des Sociétés d'assurance libre du bétail de Châtel-Saint-Denis et des communes du Gibloux sont approuvés.

— Mmes Marie Blanc, née Bochez, de Corbières, et Cécile Gaudard, de et à Vaulruz, sont autorisées à exercer la profession de sage-femme dans le canton.

— M. le Dr Jacques Schwendter, de Saint-Etienne (Berne), est autorisé à exercer l'art médical dans le canton.

— On confirme dans leurs fonctions :

M. Menoud, Félicien, tit., officier d'état civil de l'arrondissement de La Joux ;

M. Deillon, François, tit., suppléant de l'officier d'état civil du même arrondissement.

Séance du 15 avril. — On rend un arrêté autorisant la pêche à la ligne dans une partie du cours de la Glâne.

— Les comptes d'Etat pour l'année 1890 sont approuvés et soumis à la ratification du Grand Conseil.

— On confirme dans leurs fonctions :

MM. Sutorius, tit., secrétaire du Bureau des Ponts et Chaussées ; Crausaz, Acace, tit., syndic de la commune d'Auboranges ; Dévaud, Jean, tit., syndic de la commune de Mossel.

On nomme :

M. Strelin, Adolphe, lieutenant d'artillerie ;

M. Chollet, Henri, lieutenant de cavalerie (dragons) ;

M. Sommer, Frédéric, syndic de la commune d'Ormey ;

M. Joye, Louis, officier d'état civil de Mannens.

On accepte avec remerciement pour les services rendus la démission de M. Schouwey, Joseph, en qualité de garde-forestier du triage de Belfaux, et on nomme en son lieu et place M. Ulrich, Xavier, à Belfaux.

Emprunt à primes du canton de Fribourg. — Mercredi matin a eu lieu à la Trésorerie d'Etat le tirage des séries de l'emprunt à primes de 1860. Sont sorties les séries :

64	224	492	557	637	679	851	989
1095	1099	1161	1194	1308	1396	1710	1715
1859	1904	1981	2207	2419	2838	2870	2936
2997	3141	3164	3185	3323	3361	3527	3585
3586	3892	4098	4109	4157	4341	4353	4482
4597	4613	4864	4980	5159	5191	5379	5434
5630	5845	5875	5966	6093	6272	6313	6381
6424	6676	6769	6777	6825	6996	7125	7345
7646	7654	7776	7832	7929			

Le tirage des numéros aura lieu le 15 mai prochain et comprendra 1 lot de 18,000 fr.; 1 de 2000 fr.; 1 de 1000 fr.; 6 de 250 fr.; 16 de 125 fr.; 30 de 75 fr.; 45 de 50 fr. et 3350 de 21 fr.

Beaux-Arts. — La Société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts a déployé pendant le courant de cet hiver une louable activité, et l'on ne saurait trop l'encourager à multiplier ses efforts dans la réalisation des différents buts qu'elle se propose. Sa tâche est assez importante et exige, pour son accomplissement, une somme de travail considérable et des dépenses qui ne font qu'augmenter à mesure que son champ d'activité s'élargit.

Favoriser et développer l'enseignement si utile du dessin et des arts qui s'y rattachent, rendre cet enseignement accessible à un grand nombre de personnes, protéger, conserver ou restaurer les quelques œuvres d'art que nous possédons encore dans le canton, organiser des expositions passagères ou permanentes, initier le public en général et plus spécialement les sociétaires au culte du beau, à l'appréciation des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, travailler à la publication du *Fribourg artistique*, — publication d'un haut intérêt et d'une valeur incontestable, qui nous révèle les beaux ouvrages que nous ont légués les siècles passés et qui sont disséminés çà et là dans le pays, — telle est en résumé la lourde tâche que cette Société n'a pas craint d'assumer.

Mais, pour mener à bien ces diverses entreprises, il lui faut des ressources assez importantes, que les cotisations annuelles de ses membres ne sauraient lui fournir. Elle a pensé dès lors à faire participer le public à ses œuvres utiles et patriotiques en lui demandant une modeste coopération financière. Une tombola est organisée, et la Société fait appel à toutes les bonnes volontés pour en assurer le succès. Des billets de loterie sont en vente, et les personnes généreuses qui voudraient bien offrir comme lots divers objets qu'elles auraient à leur disposition rendront un grand service à la Société et acquerront des titres sérieux à sa vive reconnaissance. Œuvres d'art, peintures, dessins, gravures, objets utiles ou décoratifs, ouvrages de dames, objets de librairie et de papeterie, vins, liqueurs, fleurs, bref tout sera reçu avec une égale gratitude.

Le Conseil d'Etat, en considération des services rendus par la Société et du but absolument désintéressé et patriotique qu'elle aspire à atteindre, nous a accordé avec plaisir l'autorisation d'organiser la tombola et l'exonération du droit de timbre.

Nous espérons dès lors que le public de la ville et du canton se montrera sympathique à cette œuvre et voudra bien y participer avec sa générosité habituelle.

Les dons offerts pour la tombola peuvent être remis aux personnes suivantes qui voudront bien les recueillir :

A Fribourg : Mme Moosbrugger, magasin de cigares, rue de Romont ; Mme Arquiche-Duruz, magasin de cigares, rue de Lausanne ; M. Labastrou, libraire ; M. Grumser, antiquaire ; M. Daler, opticien ; M. Martin, à la Civette ; M. Kowalsky, doreur ; M. Meyl, libraire ; M. Ch. Meyer, papetier ; Imprimerie catholique ; M. Léon Philipona ; M. Cardinaux ; M. Schübel, bazar fribourgeois. — *A Estavayer* : M. Lambelly. — *A Bulle* : MM. Baudère et Ackermann. — *A Romont* : M. Victor Forney, agent d'affaires. — *A Morat* : M. Berthoud, peintre, au Lido. — *A Châtel-St-Denis* : M. Villard, syndic de Châtel.

Quant aux billets de tombola, d'aimables dames, des distributeurs zélés ont bien voulu se charger de les placer. Nous prions toutes les personnes auxquelles ils s'adresseront de ne pas faire trop la sourde oreille à leurs sollicitations. On trouvera aussi des billets en dépôt dans divers magasins et chez les personnes indiquées ci-haut. Le caissier général de la tombola est M. Alphonse Glasson, rue de l'Hôpital, à Fribourg.

Comme emploi des fonds que l'on pourra recueillir par cette voie, citons tout d'abord la publication de *Fribourg artistique* et l'organisation des cours de dessin du soir, qui ont été fréquentés cet hiver avec

---

le mausolée de Frédéric II. »

— Le drapeau, notre drapeau, répéta encore Fougerel, dont la colère augmentait, ils l'ont trouvé, ils l'ont gardé ! Ah ! tonnerre ! il valait bien la peine de le disputer ainsi à ces sauvages ! Ils l'ont pris ! Comment disent-ils ? « *Il orne* le mausolée de leur Frédéric ! » Mille dieux, mon pauvre Malapeyre, voilà une mauvaise journée !

— Très mauvaise, répondit Malapeyre en se tordant la moustache.

Puis tous les deux, rêvant, absorbés, se turent et se mirent à songer. Quel écroulement ! quel réveil ! Cette idée qu'ils avaient, dans l'immense chute de la patrie, sauvé l'honneur du corps, enlevé à l'ennemi le droit d'afficher la défaite du Ier grenadiers, c'était leur consolation depuis vingt ans, leur joie intime rendue chaque jour plus profonde par l'éloignement, par cette brume des temps qui est comme l'auréole des souvenirs. Ce suprême défi à la destinée et cette dernière lutte de deux hommes de cœur avec la fortune, lorsqu'ils y songeaient, les rendaient fiers. Dans la gloire du passé, ils ne voulaient pour eux que cette gloriole, mais ils la voulaient. Ils se sentaient persuadés que leur devoir n'avait pas été stérile, satisfaits d'avoir combattu jusqu'au bout et, dans le désastre de l'armée et de la nation, sauvé ce débris : un drapeau. Aussi bien les lignes traduites de la *Gazette de Berlin* leur faisaient l'effet d'un coup de foudre. Elles anéantissaient, en une seconde, l'échafaudage tout entier de leur bonheur calme et résigné ! Il semblait à ces soldats rigides dès qu'on venait brusquement de les mettre à l'ordre du jour, comme coupables de lâcheté. Cette mention du drapeau captif leur paraissait la plus cruelle des injures personnelles. C'était même plus qu'une injure, c'était le reproche sanglant de la patrie humiliée à ceux qui la devaient défendre. — « Ils ont le drapeau ! »

Cette seule pensée tint muets tout le soir les deux capitaines ; et il fallut, pour qu'ils sortissent de leur torpeur assombrie, que le garçon de café vint leur dire :

— Il est dix heures, capitaines !

Jamais on n'avait vu les capitaines demeurer si tard à leur table habituelle.

Ils rentrèrent au logis, soucieux et sans mot dire. Seulement, avant de se séparer, ils se serrèrent la main dans une étreinte nerveuse, éloquente et prolongée comme un adieu. Puis ils se mirent au lit, mais sans dormir ; tous deux revoyaient, en fermant les yeux, les lignes maudites de cet article qui tombait dans leur calme existence comme un boulet sur un toit paisible.

Le lendemain, au réveil, les deux amis se saluèrent d'un bonjour triste. Malapeyre soupirait ; Fougerel, tout en se rendant à l'*Hôtel d'Évreux*, frappait le pavé du bout de sa canne, comme s'il eût menacé un adversaire absent. Il faisait beau. Dans leur promenade aux Valmeux, pas un mot du drapeau ne fut dit entre eux. Ils ressemblaient à des parents qui évitent de parler de l'enfant qu'ils ont perdu. Ce soir, avant le dîner, lorsque le garçon de café apporta à Malapeyre le verre de malaga qu'il buvait d'habitude, le capitaine dit d'un ton brusque :

— Merci, je n'en prendrai pas.

Et comme le garçon le regardait d'un air surpris :

— Je n'en prendrai plus, fit Malapeyre doucement.

Fougerel laissa partir le garçon, aussi étonné que si le clocher de l'église fût tombé tout à coup ; puis, regardant Malapeyre en face :

— Tu prétendais, dit-il, que tu ne pouvais dîner sans ce que tu appelais un apéritif ?

— Oui, autrefois, répondit Malapeyre.

— Autrefois, c'était hier.

— Entre hier et aujourd'hui, il y a longtemps.

— C'est vrai, dit Fougerel.

A table, Malapeyre refusa encore le vin qui faisait le « coup du milieu ». Toute la table fut ébahie. On se demandait si le capitaine n'était pas malade. Il était pâle, à la vérité, et assez morne, comme Fougerel. En quittant l'hôtel pour se rendre au café, Fougerel fredonnait, mais sans y penser, un air de marche.

— Tu chantes ça sur un air de *De profundis*, fit Malapeyre.

— C'est que c'en est un aussi, répondit le capitaine. Il y a en moi quelque chose de mort et qui vivait hier : une confiance, un espoir, une joie... Tu sais quoi ?

Le garçon du *Café de la Ville* demeura stupéfait, ce soir-là, lorsque les capitaines, apercevant les deux glorias qu'il apportait sur un plateau de tôle, Fougerel dit, en éloignant les grosses tasses à filets bleus et à contre-filets dédorés : « Je n'en prends pas, » et que Malapeyre ajouta : « Ni moi. Remportez cela. »

— Faut-il laisser le carafon, au moins ? demanda le garçon, en prenant par le col le flacon d'eau-de-vie.

— Non, rien.

(A suivre.)

une grande assiduité et ont déjà produit d'heureux fruits; en second lieu, l'organisation d'une exposition des artistes fribourgeois et en général de toutes les œuvres de l'art national que l'on pourra recueillir.

Chacun voudra sans doute contribuer à l'œuvre entreprise par les *Amis des Beaux-Arts*.

Exposition de Fribourg. — Voici le programme de l'exposition de taureaux et de produits laitiers qui aura lieu à Fribourg les 2, 3 et 4 mai :

Samedi 2 mai, 7 h. du matin, ouverture de l'exposition au public; fonctionnement des jurys; 6 h. du soir, fermeture de l'exposition. — Dimanche 3 mai, 7 h. du matin, ouverture de l'exposition au public; 6 h. du soir, fermeture. — Lundi 4 mai, 7 h. du matin, ouverture de l'exposition au public; 4 h. du soir, distribution des primes; 6 h. du soir, clôture définitive de l'exposition; départ des taureaux.

L'exposition des taureaux aura lieu sur les Grand'Places, et celle des produits laitiers au Strambino.

Deux cents animaux environ prendront part au concours, savoir: 102 taureaux fribourgeois pie-noirs, 34 pie-rouges et 44 taureaux simmenthalois pie-fauve.

On pourra admirer les superbes taureaux des syndicats de Schmitten et de Treyvaux. Le premier de ces syndicats élève la variété pie-fauve. Celui de Treyvaux, au contraire, n'élève que les variétés fribourgeoises pie-noire et pie-rouge. Dix propriétaires font partie de ce syndicat avec 117 pièces de bétail inscrites. Ainsi que celui de Schmitten, il a reçu dernièrement une prime de 300 fr. de la Confédération.

La classification adoptée pour les taureaux est aussi des plus intéressantes; c'est la première fois qu'une classification de ce genre est adoptée en Suisse pour la grande race tachetée. Or, comme l'on discute actuellement la classification à adopter dans les prochains concours fédéraux, le concours de Fribourg sera un véritable enseignement.

Les experts nommés par le comité de la Société cantonale d'agriculture, pour les concours de taureaux, sont MM. Vincent Léderrey, directeur de l'école d'agriculture de Cernier (Neuchâtel); Michel Hofer, propriétaire, à Hasli (Berne); Alfred Nicod, propriétaire, à Echallens (Vaud).

On sait que les taureaux non encore primés aux précédents concours cantonaux seront soumis avant l'ouverture du concours à l'examen préalable d'une commission, dont les décisions pour les taureaux admis n'auront, du reste, aucune influence sur le résultat final du concours.

Cette commission a été composée des meilleurs experts fribourgeois : MM. Ayer, Joseph, à Romont; Bosson, Antoine, à Ursy; Pipoz, Jean, à Charmey.

Le concours des produits laitiers comprend : Fromages de Gruyère, 60 concurrents; fromages d'Emmenthal, 7; vacherins fribourgeois, 10; fromages à pâte molle, 8; sérac, 1; beurres, 36; lait condensé, 1; divers (lait stérilisé, poudre de lait), 1; soit au total 124 concurrents.

Les experts pour les produits laitiers sont : MM. Bigler, colonel, à Biglen (Berne); Haccius, directeur de l'institut vaccinal de Lancy (Genève); Martin, conseiller national, aux Verrières (Neuchâtel).

M. E. de Vevey, secrétaire de la Société fribourgeoise cantonale d'agriculture, est commissaire général des concours.

Affaire Tschachtly. — Dans l'affaire de l'ancien quartier-maître lieutenant Tschachtly, à Morat, condamné à soixante jours d'emprisonnement et à la dégradation pour insubordination, le Conseil fédéral a fait savoir au Conseil d'Etat de Fribourg qu'il n'appartient pas à un gouvernement cantonal de réduire ou d'adoucir la peine prononcé par un tribunal militaire et que le gouvernement cantonal est chargé d'exécuter.

Le Conseil fédéral a, en outre, infligé à Tschachtly un emprisonnement supplémentaire de 9 à 11 jours. Le gouvernement de Fribourg a fait incarcérer cette fois Tschachtly à Fribourg et non pas à Morat.

Le 1er mai à Fribourg. — Une nombreuse assemblée d'ouvriers, réunis à la grande salle des Grand'Places, à Fribourg, s'est occupée de la fête du 1er mai. Après avoir entendu divers orateurs, entre autres MM. Friediger, de Berne, Brændli, de Lausanne, Felchlin, Hermann et Pernet, de Fribourg, l'assemblée a voté par acclamations de célébrer le 1er mai en fêtant l'après-midi de cette journée. M. Brændli a dit aux ouvriers de se méfier du socialisme catholique à la Decurtins et à la Python.

L'assemblée comptait plus de 200 citoyens.

Volière. — La Société ornithologique de Fribourg va faire placer aux prochains jours, avec l'autorisation de l'autorité communale de la ville de Fribourg, une grande volière à l'angle formé par les deux ailes des Arcades. Cette volière contiendra outre les oiseaux du pays les plus intéressants un certain nombre d'exotiques. Le tout renfermé dans une volière spacieuse et élégante constituera un ornement des plus gracieux.

GRUYÈRE

Cercle de Justice de paix de Gruyères. — Les membres de la Société d'assurance libre du bétail sont convoqués en assemblée générale, à la Croix-Blanche, à Epagny, sur le dimanche 19 courant, à 2 heures précises de l'après-midi.

Tractanda :

1° Rapport du comité sur différentes questions soumises à son étude;
2° Divers. *(Communiqué.)*

La suite de la Variété au prochain numéro.

Soldes en soieries avec rabais, de **25**%, **33**1/3% et **50**% sur les prix originaux. Echantillons par retour.
G. Henneberg, à ***Zurich***. [218

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Naissances :

Octobre 1890. — Ducas, Germaine, fille d'Alfred, de Pontarlier (France). — Gex, Marie-Lucie, fille de Frédéric, de Bulle. — Pasquier, Jeanne-Marie, fille de Félix, du Pâquier.

Novembre. — Grandjean, Marie-Julie, fille de Joseph, du Crêt. — Grandjean, Paul-Adolphe, fils de Philippe, du Crêt. — Jordan, Jean-Alexandre-Auguste, fils d'André, de Montbovon. — Mathey, Ida Catherine, fille de Louis, de Bulle.

Décembre. — Rolle, Jules-Vincent, fils de Félicien, de Grenilles et Estavayer-le-Gibloux. — Olivier, Victor-Marc, fils de Raymond, de Fribourg. — Esseiva, Isidore-Eugène-Alexandre, fils de François, de Maules et Le Crêt. — Saudan, Séverine-Amélie, fille de Christophe, de Châtel-St-Denis.

Mariages :

Octobre 1890. — Mora, Joseph, de Bolzano (Italie), et Martin, Julie-Célina, d'Avenches (Vaud). — Daffion, Jean-Joseph, de Vaulruz, et Rinaldi, Marie-Caroline-Romaine, d'Isone (Tessin).

Novembre. — Marguerat, Samuel, de Lutry (Vaud), et Clerc, Marie-Françoise-Pauline, de Bulle.

Décembre. — Ramel, Abram-Louis, député, de et à Château-d'Œx, et Ramel, Marie-Sophie, de et à Château-d'Œx.

Décès :

Octobre 1890. — Mathey, Pierre, de Bulle : 40 ans. — Berthet, Armand-Auguste, de Bulle : 19 ans. — Périsset, Auguste-Vincent, de Bulle : 67 ans. — Monney, Sylvain, du Crêt : 15 ans.

Novembre. — Judet, Marie-Antoinette, de Bulle : 83 ans. — Pasquier, Laurette, de Bulle et Maules : 35 ans.

Décembre. — Yerly, Marie-Elisabeth, de Pont-la-Ville et La Roche : 74 ans. — Sterroz, Nicolas-André, de Fribourg : 61 ans. — Duvillard, Lucie-Emma, de Bulle : 28 ans. — Castella, Marie-Anne-Louise, de Lessoc : 40 ans. — Genilloud, Jean-Joseph, de Bulle : 75 ans.

Mises d'immeubles.

Le ***lundi 4 mai prochain***, dès 2 heures après midi, à l'auberge de la Maison de Ville de La Roche, il sera exposé en vente en mises publiques le joli domaine de la *Fin-Dessous*, de la contenance d'environ 16 poses (5 hectares 60 ares), ayant appartenu à Ursule Kolly, aujourd'hui la propriété de Rosine Risse née Tardin. (Art. 527, 528, 529, 530 du cadastre de La Roche.

Pour voir la propriété, s'adresser à la propriétaire et pour les conditions au notaire soussigné.

Bulle, le 17 avril 1891.

Au nom des époux Risse :
278] P. Favre, notaire.

Chez **Louis TREYVAUD, Bulle :**

Graines fourragères

ANALYSÉES ET GARANTIES

première qualité :

Trèfle, luzerne, timothée, raygras, fenasse, fromental, esparcette, pois, poisette, chanvre du pays et de l'étranger.

PRIX MODÉRÉS [273

Beaux GROS SONS français

écailles.

Semoules et farines ***maïs*** diverses.
Farines spéciales *rondes* très avantageuses.
Froment pays ***comprimé*** 1re qualité.
Moitié supérieur » » »
Orges et ***avoines*** comprimées.
Avoines blanches ***fourragères.***
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix très réduits. [772

AVIS

La soussignée ayant reçu une ***tricoteuse*** des meilleurs systèmes, se recommande aux personnes de la ville et de la campagne pour la confection de ***bas, chaussettes*** et autres ouvrages.

Marie Philipona,
252] maison Mazoni, Bulle.

A vendre :

Un bon ***char***, essieu en fer de 16 lignes.
S'adresser au bureau du journal. [274

A VENDRE

Pour cause de décès, une belle ***propriété*** d'environ 12 hectares, en un seul mas, de première qualité en foin et regain, bien tourné au soleil levant, à 5 minutes de la gare; belle maison presque neuve, en mur, 12 chambres bien établies; eau intarissable à couvert; un beau verger de grand rapport.

S'adresser au bureau du journal. [177

AVIS

Le soussigné se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour les travaux concernant son état.

Il dispose également d'un grand choix de ***graines potagères*** et ***fleurs.***

Aug. PITTET, *jardinier,*
264] maison Heimo, à Bulle.

LAINES-COTONS-FLEURS

Chez les ***Sœurs Progin,*** au bout de la Promenade, Bulle, grand choix de ***cotons à tisser et à tricoter.*** — Fort rabais pour tisserands et revendeurs. — Laines de toutes nuances. — Fleurs et couronnes mortuaires. — Nos *cotons à tisser* se recommandent particulièrement aux tisserands par *leur qualité extra et leur prix réduit.* [266

Au magasin sous le St-Michel,

côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :

Un beau choix de ***cotonne, toiles, étoffes*** pour dames et messieurs, ***chemises*** en tous genres, ***laines, cotons,*** essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un ***solde de marchandises*** en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.

55] ***Pauline Sallin.***

A VENDRE

15 actions Crédit foncier.

146] J. Gillet, avocat, Bulle.

On demande à acheter :

Un jeune ***chien de garde.***
S'adresser au bureau du journal. [269

GRAINES FOURRAGÈRES

Esparcette, fromental, raygras anglais, trèfle.

A l'Agence agricole ***Auguste Barras,*** *à Bulle.* [276

Perdu :

Mardi le 14, une ***tabatière*** en argent, depuis la ville au pont de la Trême.

La rapporter contre récompense au bureau du journal. [277

AU MAGASIN DES

Quatre-Saisons, Bulle.

Reçu pour la saison d'été, un joli choix de ***chapeaux pour dames*** et ***fillettes,*** fleurs, plumes, etc.; chapeaux garnis depuis 4 fr., non garnis depuis 1 fr. 20. [265

Plusieurs bons

ouvriers charpentiers

sont demandés chez Constant GREMAUD, à Morlon. [257

A VENDRE

A distraire, la récolte d'environ 6 poses de ***foin*** et ***regain*** de première qualité, chez Rodolphe Tinguely, à Marsens. [259

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.65 LE KILOG.

Dépôt chez Aug. Barras, à Bulle. [127

Le célèbre médecin naturaliste

Séb. KNEIPP

adversaire du café ordinaire.

Cette intéressante brochure est expédiée gratuitement et franco à chaque personne qui en fera la demande par (M7182Z)
279] **Albert WYSS & Cie, Soleure.**

AVIS

La soussignée ayant repris son état de ***repasseuse,*** se recommande à l'honorable public de cette ville.

Virginie Berthet,
226] avenue du Tir.

AVIS

Les soussignés informent l'honorable public de la ville et de la campagne qu'ils continuent toujours leurs états de ***sellier*** et ***peintre en voitures*** et ils se recommandent pour tout ce qui concerne ces parties en assurant un travail prompt et soigné à des prix modérés.

Charles KNUBEL & fils,
263] à Bulle.

Demande de vachers

pour la France, ainsi que des fromagers-beurriers connaissant le centrifuge. Adr. Agence Schmid, rue Gevray 4, Genève. Timbre pour réponse. [258

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Dupré, Antoine, de Pont-en-Ogoz, y décédé, fera vendre en mises publiques, le ***lundi 27 avril courant,*** dès 2 heures du jour, le mobilier lui ayant appartenu, savoir : 1 bois de lit, 1 paillasse à ressorts, 1 matelas, 1 duvet, 13 chemises, 1 duvet, 3 nappes, 1 bascule, 1 caisse à purin, etc., plus le 1/6 de l'art. 11 du cadastre de Villars-d'Avry, forêt de 1868 mètres.

Il sera également vendu le droit de rédimation du domaine du défunt, comprenant 3 bâtiments avec logements, grange, écurie, remises, scierie, battoir, moulin, prés, champs et bois de la contenance totale de 100 poses environ.

La mise des immeubles aura lieu à l'auberge du Bry, et celle du mobilier au domicile du discutant.

Bulle, le 14 avril 1891.

271] *Greffe du tribunal de la Gruyère.*

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Rey, Séverin, feu Jacques, à Pont-en-Ogoz, fera vendre en mises publiques, le ***lundi 4 mai prochain,*** le mobilier lui ayant appartenu, à savoir : 2 chevaux, 1 chèvre, plusieurs chars, harnais, meubles meublants, literie, lingerie, batterie de cuisine, etc., etc.

Il sera également vendu les immeubles de ce dernier, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, champs, four et place de 24,173 mètres.

La mise des immeubles aura lieu à l'auberge du Bry, à 2 heures du jour, et celle du mobilier à 10 heures du matin, au domicile du discutant.

Bulle, le 14 avril 1891.

272] *Greffe du tribunal de la Gruyère.*

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Charles Moullet, feu Joseph, d'Avry-devant-Pont, fera vendre aux enchères publiques, le ***mardi 21 avril courant,*** dès 9 heures du matin, au domicile du discutant, à Avry, 5 mères-vaches, 9 génisses, 1 taureau de 4 mois, 2 juments, dont l'une âgée de 2 1/2 ans et l'autre hors d'âge, 3 chèvres, 7 brebis, 3 truies, l'une avec ses 6 petits, ainsi que 5 chars à faner, 2 chars à bancs, machine à battre avec manège, charrues, herses, 6 harnais complets, bois à brûler et pour charronnage, foin, paille, regain et environ 1000 pieds de fumier, etc., ainsi que nombre d'objets trop longs à détailler.

Bulle, le 14 avril 1891.

267] Le greffier : L. ROBADEY.

Mises de bétail.

Le ***jeudi 30 avril prochain,*** dès 10 heures précises du matin, les frères Girod exposeront en vente en mises publiques et au comptant, à leur ferme de *Planchy*, à 20 minutes de la gare de *Bulle*, ***25 mères-vaches et génisses,*** de 3 à 7 ans.

On vendra en outre quelques objets mobiliers, tels que : un char-à-banc à ressort, une rateleuse, un concasseur, une herse, etc.

(H409F) [236]

A VENDRE

A vendre les immeubles désignés sous les art. 152*b* et 769*b*, *Les Veaux* et *Les Veaux-sous-la-Cerniettaz*, du cadastre de Bulle, comprenant habitation, grange, écurie, remise, jardin et pré d'un grand rapport, avec une fontaine intarissable, le tout d'une contenance de 46 ares 84 centiares (620 perches 50 pieds).

Conditions favorables.

Pour voir les immeubles et traiter, s'adresser au propriétaire Nicolas BERTSCHY, à Bulle. [200

GLASSON & Cie

BULLE

FERS ET QUINCAILLERIE

I pour constructions I

Fers. — Tôles. — Essieux.

Tuyaux fer étiré pour conduites d'eau.

Fermentes pour bâtiments.

Grillages galvanisés pour clôtures.

Verre à vitres et couleurs.

Peaux de caillets 1re qualité.

Toiles à fromage.

Articles de ménage.

Retaillage de limes.

Seul dépôt pour la Gruyère du Réchaud VICTORIA [256

Froments

rouges et blancs de ***PRINTEMPS***

AVOINES de SEMENCES

Premier choix. — Prix modérés. [167

Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

Pour anémiques

de haute importance

Marque déposée.

pour personnes affaiblies et délicates, tout particulièrement pour **dames** de constitution faible le meilleur moyen de fortifier et rétablir rapidement sa santé est la cure du Véritable

Cognac Golliez ferrugineux

Les nombreux témoignages de professeurs, médecins, pharmaciens, de même que 16 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les ***pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine*** etc.

Il est surtout précieux pour les tempéraments faibles et maladifs chez lesquels il fortifie l'organisme et lui donne une nouvelle vigueur. —

Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

En raison de ses excellentes qualités le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 12 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand.

Pour éviter les contrefaçons exigez dans les pharmacies le véritable **Cognac Golliez de Fred. Golliez à Morat avec la marque des Deux palmiers.** ***En Flacons de 2,50 et 5 fr.***

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. [66

Grand arrivage

D'UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CHAPEAUX DE PAILLE

pour hommes et enfants — faneurs et faneuses.

Vente des chapeaux feutre

aux prix de facture.

On trouve comme toujours ***blouses*** fil et coton, ***chemises*** blanches et couleurs, ***gilets de chasse.***

Au magasin CHARLES DESPOND

vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-Blanc, à *BULLE* [228

TRICOTAGE EN TOUS GENRES

Hlle GREMAUD, avenue du Tir, à BULLE

Confection sur commande et à façon de gilets de chasse (tricots), camisoles, caleçons, confortables, tailles de dames, jupons, robes d'enfants, écharpes, mitaines, brassières, bas et chaussettes. — Nos machines tricotent les grosses laines et les fins cotons. [270

Dépuratif Golliez

ou

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 16 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et **vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins ; ce purgatif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des deux palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôt dans toutes les pharmacies de Bulle et Fribourg ; ROBADEY, à Romont. [739

POUDRES DÉPURATIVES

DE MONSIEUR LE

DOCTEUR J. U. HOHL DE BÂLE

REMÈDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.

Ce médicament facile à prendre, guérit immanquablement **toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes.** Il est de plus excellent contre les **scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.**

De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médicins et de personnages appartenants à nos plus hautes autorités, sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.

Prix de la boîte fr. 1.55

TOUTE BOITE PORTE COMME MARQUE DE FABRIQUE, PROTÉGÉE PAR LA LOI, LA SIGNATURE DE L'INVENTEUR J. U. HOHL, DOCTEUR.

CERTIFICAT. Le soussigné atteste que les poudres préparées par feu Monsieur le docteur en médecine, J. U. Hohl, autrefois médecin dans le canton de Bâle-Campagne, l'ont il y a déjà quelques années, délivré et complétement guéri d'une affection très tenace de dartres, qui s'étaient répandues sur tout le corps, et contre lesquelles tous les autres moyens employés avant, étaient restés sans le moindre succès.

Je puis, en conséquence, recommander à chacun, de mon mieux et avec une conviction absolue, ces poudres pour la guérison des dartres.

Zullwil, *en septembre 1890.* J. Dietler, ancien grand bailli.

En vente à la pharmacie RIETER, à Bulle, et dans toutes les autres pharm. (H767Q) [169

MAGNIFIQUE

Avoine de semence

chez [203

Emile Berthoud, boulanger, Bulle.

AVIS

Les personnes qui se chargeraient de travailler le domaine de La Joux-des-Ponts pendant l'année courante sont priées de s'annoncer au soussigné avant le 30 courant.

255] ANDREY, notaire.

DRAINS

TUILES

Matériaux de constructions.

Ardoises. [173

Alphonse Wæber, à l'Union.

A louer :

Un ***appartement.*** [247

S'adresser à PERRET-BERTHET, à Bulle.

OCCASION!

Musique défraîchie

pour piano seul ou piano et chant

A TRÈS BAS PRIX

Nous envoyons, contre remboursement, à toute personne qui nous en fera la demande :

Un assortimt de	12	morceaux de musique,	fr. 1
»	12	» plus importants,	» 2
»	12	» 1er choix,	» 3
»	50	»	» 4
»	50	» plus importants,	» 6
»	50	» 1er choix,	» 8

Indiquer le genre de musique qu'on désire.

H. GOLAZ-KAISER & fils,

Magasin de musique, [251

Rue du Commerce 5, GENÈVE

On demande à acheter

d'occasion un petit ***potager*** en fer ou en fonte. [275

S'adresser à Séraphin DUPASQUIER, LaTour.

Pain-Expeller

TOUT ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE

des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de **GOUTTE, RHUMATISMES,** *Névralgies et Douleurs de toute nature,* avec le véritable

PAIN-EXPELLER

à L'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque « **Ancre** ». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.

F. AD. RICHTER & Cie.,

Olten (Suisse), Rudolstadt, *New-York, 309 Broadway,* Londres E.C.

à l'Ancre

On demande une fille

connaissant la cuisine et les travaux du ménage.

S'adresser au bureau du journal. [254

Une jeune fille

de 16 ans cherche une place comme bonne d'enfants. Elle pourrait entrer de suite.

S'adresser au bureau du journal. [240

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix **garantie** pour faire croître et pousser les cheveux de **dames** et **messieurs,** ainsi que **la barbe,** supprimer les **pellicules,** arrêter la **chute des cheveux,** les empêcher de blanchir, prévenir la **calvitie.**

Envoi contre espèces ou en remboursement.

Prix par boîte Fr. 1,50 et 3.—,

— on cherche des dépositaires —

Seul représentant pour la Suisse :

Ed. Wirz,

66, Rue des Jardins Bâle.

[27] (H911B)

A louer :

Un joli ***logement*** à des personnes tranquilles. [248

S'adresser à Jean ANDREY, derrière la ville.

A LOUER

Pour le 1er mai, un joli ***logement.*** [154

S'adresser à PAUCHARD, horloger, Bulle.

Dimanche 19 avril prochain :

CASSÉE

à l'auberge d'Hauterive

à Chavannes-s.-Romont.

Invitation cordiale.

261] DUPONT, aubergiste.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.